

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 113 (1972), p. 1-3

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1972__113__1_0

© Société de statistique de Paris, 1972, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

113^e ANNÉE
N° 1 — 1^{er} TRIMESTRE 1972

SOMMAIRE

	Pages
— Procès-verbal de la séance du 19 avril 1972	2
II — Communications :	
Estimations du coût de la vie et revenus : vingt-six ans d'enquêtes de l'I. F. O. P., par J. STOETZEL	4
Rhétorique du nombre, par J. DURAND	13
Analyse et mesure du trafic téléphonique, par M.-J. DE MENDITTE.	21
Méthodes de mesure et d'amélioration de la productivité au Japon, par C. GRAVEL.	39
III — Variétés :	
Profils de priorité des consommateurs pour des biens durables, par J. McFALL	55
Remarques sur deux cas simples de programmation linéaire, par J.-J. BOULANGER.	64
IV — Bibliographie :	
Documents du C. E. R. C., revue trimestrielle du Centre d'étude des revenus et des coûts.	75
Algèbre moderne et théorie des graphes de B. ROY, par P. THIONET.	76
A propos de deux livres fondamentaux sur l'économie : « Le péché monétaire de l'Occident », de J. RUEFF et « A la recherche du temps économique », de H. GUITTON, par C. PENGLAOU.	78
V — Publications reçues par la Société de statistique de Paris.	82

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1972

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 heures au siège de l'Assemblée plénière Incendie, 11, rue Pillet-Will, par M. GUITTON, président.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. Paul DAMIANI, secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 1972 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

PRÉSENTATION DE MEMBRE TITULAIRE

Le président a reçu la demande de candidature de :

M. Philippe CAZENAVE, Diplômé d'Études supérieures de sciences économiques, présenté par le Pr GALLAIS-HAMONNO et J.-M. DURAND, secrétaire général.

Conformément aux statuts il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

BUDGET 1972

A la suite de l'exposé de M. Jean-Jacques PERQUEL, trésorier-archiviste, il est décidé de la parution d'un numéro triple du Journal pour la période allant d'avril à décembre 1971.

Le premier numéro de 1972 doit ensuite être édité par l'Imprimerie Berger-Levrault dans les meilleurs délais.

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

Le changement de siège du 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré au 29, rue de Rome, Paris (8^e) a été effectué conformément aux résolutions prises lors de la précédente séance.

PROJET DE COLLOQUE SUR L'INFORMATIQUE ET L'AGRICULTURE

M. Jacques-Michel DURAND, secrétaire général, expose un projet de colloque sur « L'Informatique et l'Agriculture ».

Cette réunion se tiendrait 19, rue Blanche à Paris (9^e), soit le 16, soit le 23 novembre 1972.

Les sociétés organisatrices seraient la Société de statistique de Paris, l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques, l'A. F. C. E. T. et la Société des ingénieurs civils de France. M. Jacques-Michel DURAND se fait leur interprète pour prier le P^r Henri GUITTON de bien vouloir présider cette réunion.

DISTINCTION

Le président félicite bien vivement M. Marcel BRICHIER à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

COMMUNICATION DU JOUR

M. Georges MALIGNAC, administrateur à l'I. N. S. E. E., présente un exposé sur :
« La valeur en Économie et en Médecine. »

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 17 h 45.